

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE THÔNES**

SÉANCE DU 26 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six du mois de juin, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqués en Séance Officielle à dix-sept heures, se sont réunis en lieu ordinaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Vice-Présidente.

Étaient présents : M. Michel BIBOLLET, Mmes Nelly MIQUET-SAGE, Madeleine PALACIOS, M. Frédéric VAILLANT, Mme Brigitte VULLIET, Administrateurs.

Avaient donné procuration : Mmes Michèle DUCROT, Muriel PERILLAT dit LEGROS, Administratrices

Étaient excusés : M. Pierre BIBOLLET, Président,
M. Jean-Marc GROFF, Mme Joëlle TIBURZIO, Administrateurs.

Date de convocation : 22 juin 2023

Administrateurs en exercice : 11

Présents et représenté : 8

M. Frédéric VAILLANT, Administrateur, désigné par le Conseil d'Administration, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2023/009 - ATTRIBUTION D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE

Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Vice-Présidente du CCAS, a été sollicitée par une administrée pour une aide exceptionnelle de 359,66 € pour le règlement de sa facture d'eau n° 2300-0400-03018.

L'administrée a un emploi en CDI mais est en cours de séparation avec 4 enfants à charge.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** une somme de 359,66 € au service de l'Eau de la commune de THÔNES pour le règlement de la facture n° 2300-0400-03018.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 30 juin 2023

Le Maire-Président,

Pierre BIBOLLET

POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Frédéric VAILLANT

Envoyé en préfecture le 12/07/2023

Reçu en préfecture le 12/07/2023

Publié le 18/07/2023

ID : 074-267410249-20230626-CCAS009-DE

S²LOW

LE MAIRE-PRÉSIDENT CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION
PAR TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 12 JUIL. 2023 ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 18 JUIL. 2023

THÔNES, le 18 JUIL. 2023

Le Maire-Président,

Pierre BIBOLLET